

MARTINE PINVILLE

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@MartinePinville

Paris, le 11 juillet 2015 N° 740

« Compagnie Alpine d'Aluminium » : Martine PINVILLE salue une avancée décisive pour le projet de reprise par les salariés

Martine PINVILLE, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire salue la décision prise hier par le comité d'engagement du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), qui permet de boucler le financement du projet de reprise en SCOP (Société coopérative et participative) de la « Compagnie Alpine d'Aluminium. Cette décision vient compléter l'engagement de Bpifrance, qui apporte sa garantie aux acteurs financiers accompagnant par ailleurs le projet (garantie des prêts et en fonds propres).

En se rendant le 9 juillet dernier à Cran-Gevriers en Haute-Savoie sur le site de production de la « Compagnie Alpine d'Aluminium », Martine PINVILLE a pu assurer les salariés de la mobilisation du Gouvernement. Le Préfet et le Commissaire au Redressement Productif, comme le cabinet de la Ministre et d'Emmanuel Macron, ont en effet accompagné de longue date les salariés de l'entreprise pour faire aboutir leur projet de reprise en SCOP.

« J'ai tenu à être présente auprès des salariés dans ce combat contre la fatalité, de manière à les assurer de l'engagement de l'Etat à leurs côtés » a déclaré Martine PINVILLE devant les salariés, ajoutant que : « J'ai fait en sorte que les instructions des dossiers soient rapides et je suis confiante : la Compagnie Alpine d'Aluminium va renaître, 65 emplois vont être sauvés et une activité industrielle historique de la région va pouvoir continuer sa route en coopérative ! Ce projet, j'y crois ! ». « Dix millions d'euros de levée de fonds, c'est historique pour les SCOP ! » a complété Martine PINVILLE.

La décision finale revient au tribunal de commerce qui statuera le 15 juillet prochain.

* Pour rappel, les salariés de la « Compagnie Alpine d'Aluminium », placée en redressement judiciaire depuis décembre 2014, ont bâti un projet de reprise de leur entreprise, avec l'appui de l'Union Régionale des SCOP (URSCOP). Ce projet à fort potentiel de développement assure la sauvegarde de 65 emplois (dont 50 salariés-associés) et prévoit d'en créer 20 supplémentaires selon l'activité des mois à venir.

<u>Contact presse cabinet de Martine PINVILLE</u> : Sophie DULIBEAU et Anthony PORCHERON 01 53 18 44 13 - sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

